LE PRIX DU PAIN DANS LE NORD

Il est fixé à 1 fr. 60 à partir de jeudi

La Commission des farines, réunie mardi à la Préfecture du Nord, a décidé de fixer le prix de la farine à 172 francs et, en conséquence, le prix du pain, à partir de jeudi, à 1 fr. 60, soit une diminution de 0 fr. 05.

Les minotiers ont été les premiers à proposer cette diminution.

Les Ventes publiques de laines à Tourcoing

La quatrième série d'enchères de l'année s'est ouverte par la vente publique de déchets de filature, tissage, bonneterie, etc., qui a eu lieu aux Magasins Généraux de Tourcoing, par le ministère de MM. Henry Greu et Parent, Etienne Guéranger et Ferdinand Lapersonne.

Les acheteurs, surtout les étrangers, étaient venus très nombreux et l'animation a été très vive.

La totalité des lots exposés a été vendue. On constate environ de 20 à 25 0/0 de hausse sur les mèches, cotons et sur les fils et 15 0/0 sur les balayures.

Parfois même cette proportion a été largement dépassée sur quelques lots.

Demain matin à 8 h. 30, vente des laines brutes et lavées.

A 14 h. 30, vente des blousses et déchets de peignage.

LE JUBILÉ SACERDOTAL DE M. L'ABBÉ MONTAIGNE curé de Camphin-en-Pévèle

La population tout entière de Camphin s'est donnée sans réserves pour fêter dignement le jubilé sacerdotal de 25 ans de son bon et dévoué curé, M. l'abbé Montaigne. Gracieuses fausses-portes, toutes enguirlandées, banderolles, fleurs parsemées sur le passage du cortège, étandards et bannières, maisons pavoisées, tout concourait à transformer ce gentil village.

A 10 h., les groupes se rassemblent près du presbytère, superbement décoré. M. Victor Paternoster, maire, entouré des membres du Conseil municipal, ouvre la série des discours en félicitant M. le Curé, et l'assurant de la meilleure sympathie de toute la population camphinoise. M. Louis Houzé parle ensuite au nom du Conseil paroissial et remercie M. le Curé de tout son dévouement. Vient ensuite M. Raoul Chuffart, au nom de la Jeunesse Catholique qui prononce une vibrante allocution et offre à son pasteur, une houlette symbolique, magnifique emblème d'une artistique beauté. Après eux, un garçonnet et une fille de l'école libre adressent à leur tour un compliment et offrent des gerbes de fleurs au jubilaire.

M. le Curé prend la parole et remercie tous ses chers paroissiens, les assurant de son complet dévouement. Le cortège se met en branle dans l'ordre suivant: cavaliers, la croix, les écoles, clairons et tambours de la Familiale St-Amand, Poilus, Conseil municipal, Fédération nationale catholique, Conseil paroissial, chantres. Puis venait M. le Curé, ayant à ses côtés, Dom Marie-Joseph Montaigne, son frère, chanoine de Latran, en résidence à Namur, et son neveu, M. l'abbé Robert Montaigne.

Suivait ensuite la famille du jubilaire. Les cyclistes sur leurs vélos tout fleuris, escortaient le cortège. Arrivé près du monument de Camphin, le cortège s'arrête et la chorale chante l'Hymne aux Morts. M. le Curé dépose une superbe gerbe de fleurs et l'on entre à l'église. Après l'Evangile, M. le chanoine Dewally, chancelier de l'Evêché, monte en chaire et prononce une délicate allocution de circonstance. Après avoir montré le rôle du prêtre ici-bas, il retrace la vie du digne jubilaire et invite tous les Camphinois à se serrer toujours autour de lui et à suivre ses leçons et ses exemples. Après la messe, M. le Curé se rend à la plaquette du Souvenir des enfants de la paroisse morts au champ d'honneur, la chorale entonne un chant de circonstance et M. le Curé récite les prières liturgiques.

Puis la foule se disperse, sous le charme d'une fête qui fait le plus grand honneur à ses dévoués organisateurs, et qui marquera dans les annales de Camphin.

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE

La médaille d'honneur a été décernée aux agents dont les noms suivent:

MM. Nollet, garde-ch. à Hallum; Désiré Nollet, garde-ch. à Halluin; Alexandre Viseur, garde-ch. à Wasquehal; Georges Scamps, sous-brigadier de police à Tourcoing; Eliodore Cappelle, secrétaire de police à Roubaix; Paul Delreux, agent de police à Roubaix; Gustave Merlin, agent de police à Roubaix; Julien Vandenberge, agent de police à Roubaix.

ECHARDONNAGE

Il est rappelé qu'il faut détruire les chardons existant sur les propriétés et ce, avant la formation des boutons floraux. Les plantes devront être arrachées plutôt que coupées, celles qui seraient défleuries au moment de l'opération devront être brûlées aussitôt avec les précautions nécessaires pour éviter tous risques d'incendie.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 8 JUILLET:

Aujourd'hui, sainte Virginie; demain, saint Cyrille.

189e jour de l'année.

Soleil: Lever à 4 h. 57; coucher, à 20 h. 53.

Lune: Pleine du 6; dernier quartier le 12.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 (région Nord): Amélioration progressive; nuageux à très nuageux avec belles éclaircies; rares ondées; vent de Nord-Ouest, 3 à 6 m.; température en baisse légère. Minimum, 12°.

Caisse d'Epargne: séance de versements et de remboursements, (maximum, 7.500 fr.), de 9 h. à 10 h. 30 et de 14 à 15 h. 30.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: A 15 h. 30, local de la Goutte de lait.

LA PROMOTION VIOLETTE

Parmi les noms de nouveaux officiers d'Instruction publique, nous relevons celui de **M. Henri Noyon**, docteur en médecine, pharmacien-chimiste-biologiste, lauréat des Facultés de médecine et de pharmacie de Lille, élève de l'Institut Pasteur.

Fervent amateur de musique, M. Noyon avait obtenu un premier prix de clarinette au Conservatoire national en 1902 et il est membre de la « Grande-Harmonie » depuis déjà 27 ans et du Comité directeur de ce groupement.

Lauréat et membre de la Société des Sauveteurs du Nord, il avait reçu une mention honorable en 1908 et une médaille de sauvetage en 1910. Il est de plus titulaire depuis 1921 de la médaille d'honneur d'encouragement au bien, des croix d'officier du Mérite national depuis 1918 et d'officier du Nikam Iftikar et des palmes académiques depuis 1908.

Au cours de la Grande Guerre, M. Henri Noyon fut chef du Service de physiothérapie de l'hôpital militaire du Grand-Palais.

A l'exposition internationale de Paris en 1908, il obtint une médaille d'or. Hors-concours, lors de l'exposition internationale de Londres en 1910, il fut membre du jury.

Nous prions M. Henri Noyon de vouloir bien trouver ici l'expression de nos plus vives félicitations.

— Dans la récente promotion nous voyons avec plaisir figurer le nom de **M. Henri Debacker**, vice-président de la Grande Fanfare de Roubaix. M. Debacker, né à Roubaix en 1878 est entré à la Grande Fanfare en 1897. Membre de la commission en 1902, il fut nommé sergent-major, en 1907 et vice-président en 1922.

M. Debacker a contribué dans une très large mesure à la reconstitution de la société après laquelle il n'a cessé d'y apporter son concours le plus dévoué à la société. Cette distinction est des plus justement méritées, et nous sommes heureux de lui présenter nos plus vives félicitations.

A PROPOS DU CONCOURS INTERNATIONAL DU TIR NATIONAL DE ROUBAIX

Nous entrons maintenant dans la période ultime du superbe concours de tir, offert à tout venant, organisé par le T. N. D. R., avec la participation active du *Journal de Roubaix*.

La lutte, pour les premières places du classement va prendre un caractère d'acuité, mais hâtons-nous de dire que les longues séries de l'échelle des prix permettent encore, même à des tireurs peu entraînés, de se classer honorablement.

Nous savons que le Lebel, l'arme nationale, est le roi incontesté des luttes courtoises de nos fervents du fusil. La part prépondérante qui lui est réservée s'explique aisément. Il importe surtout de savoir manier convenablement le principal des engins qui assurent le respect du territoire national.

Cependant le sport est éclectique et recherche toujours la perfection. Aussi, viennent se juxtaposer aux catégories réservées exclusivement au Lebel, d'autres tirs de concours, notamment aux distances de 50 et de 20 mètres, où l'arme libre vient prendre la première place.

Le tir de la carabine de précision, avec ses dispositifs variés, venant faciliter la mise en joue et le pointage, est fort agréable. C'est l'arme d'amateur qui forme le matcheur et prépare le champion, même à l'arme nationale.

Le type classique de la carabine de stand n'est autre que la Martini suisse, dont le système dérive de l'excellent Martini-Henry qui, tant d'années, constitua l'armement des troupes britanniques.

Armés de leur Martini favorite, les virtuoses du tir obtiennent, et dans la position debout, des résultats étonnants, favorisés par leur attitude particulière que caractérise le bras gauche collé aux pectoraux et le poids relativement élevé de ces armes spéciales.

Divers dispositifs viennent encore accroître la stabilité requise, tels que la volute très prolongée du pontet, ou le « champignon » offrant à la main gauche un support parfait. La forme de la plaque de couche prolongée en crochet, emboîte aussi partiellement l'épaule.

D'autre part, des appareils de visée, très perfectionnés, viennent faciliter le pointage: c'est le guidon dit « tête d'épingle », celui à disque ou tige perforée, la plupart de ces mires se trouvant généralement recouvertes d'un tunnel qui les soustrait au grand jour et procure un éclairage régulier.

Le « diopter » ou lorgnon, d'origine américaine, est aussi fort employé: il se place en arrière de la boîte de culasse et permet de centrer exactement le visuel.

A ces avantages, il convient d'ajouter la « double détente », venant permettre le décoché sous la plus légère pression de l'index.

Ouvrira-t-on bientôt l'école de natation ?

Le mois de juillet est déjà fortement entamé; juin nous a apporté une vague de chaleur très sensible et les nombreux amateurs de natation que compte Roubaix, attendent toujours l'ouverture de l'Ecole de natation. C'est l'histoire invariable de chaque année: on attend que la bonne saison se termine pour permettre aux baigneurs d'aller nager.

Nous ne possédons malheureusement à Roubaix aucune piscine. N'est-ce pas la raison qui devrait inciter nos édiles à assurer dès les premiers beaux jours, le fonctionnement de l'Ecole de natation.

Ce sport de la natation fait sans cesse des progrès. Ce n'est point une manière d'encourager les exercices si bienfaisants pour la santé — si nécessaires dans une ville industrielle comme la nôtre — que d'oublier si inconsidérément ceux qui s'y adonnent.

Les nageurs roubaisiens attendent impatiemment l'ouverture de l'Ecole de natation. A l'Administration municipale de leur donner cette satisfaction et de prendre des mesures pour l'an prochain.

LE « NORD TOURISTE »

CYCLISTES, SAVEZ-VOUS CE QU'EST LE « NORD-TOURISTE » ?

Le « Nord-Touriste » est une Association des cyclistes-touristes du Nord et du Pas-de-Calais, qui, pour une cotisation modique annuelle de cinq francs, vous offre les avantages ci-après:

Libre passage aux frontières; assurance gratuite contre les conséquences corporelles des accidents de bicyclette; faculté d'une assurance complémentaire avec prime extrêmement réduite; entretien des pistes cyclables; signalisation; excursions en groupe; récompenses aux cantonniers, aux propagandistes; etc...

Tout cycliste soucieux de ses intérêts doit faire partie du « Nord-Touriste », qui compte aujourd'hui 55.000 membres et est l'Association de ce genre, la plus puissante de France.

Cyclistes, qui désirez faire partie de la grande famille du « Nord-Touriste », écrivez ou adressez-vous à Roubaix, 11, Contour Saint-Martin. Il vous sera remis une formule d'adhésion. Bureau annexe à Lille, 13, rue Faidherbe, 1er étage.

Hâtez-vous de vous inscrire, car à partir du 1er octobre 1925, les nouveaux adhérents paieront en plus un droit d'entrée de 5 fr.

L'attaché commercial de France en Roumanie à Roubaix

M. Sarret, attaché commercial de France en Roumanie, sera à Roubaix vendredi prochain 10 juillet. Il recevra à la Chambre de Commerce, 2, rue du Château, de 10 h. à midi, les commerçants et industriels qui le viendront voir pour l'entretenir du marché roumain.

DISTINCTION HONORIFIQUE. — Dimanche dernier, au cours de la cérémonie annuelle de la Société nationale d'Encouragement au Bien qui a eu lieu au Palais du Trocadéro, à Paris, notre concitoyen, M. Albert Despretz, correspondant officiel de la dite Société nationale pour Roubaix, Tourcoing et ses environs, a reçu la médaille de Propagande de bronze pour ses services rendus dans la propagande en faveur de l'œuvre. Nos sincères félicitations.

HALLE FLIPO. — Beurre recommandé, 17; Jambon, 14. Hollande, 10. Café, 16.50. 10618d

LA « GRANDE-HARMONIE » A MOUSCRON. — La « Grande-Harmonie » invitée par l'Administration communale se rendra, dimanche prochain, en autocars à Mouscron où elle donnera de 19 h. à 21 h., sur la Grand'Place, un concert.

A l'issue de celui-ci, les musiciens seront reçus par l'Administration communale.

LES « AMIS DU FILM FRANÇAIS » se sont réunis dernièrement à leur siège, 20, Grand'Place, à Roubaix.

Il ressort des rapports des commissaires délégués que, malgré la saison d'été toujours préjudiciable aux intérêts des directeurs de cinéma, on continue à faire paraître sur l'écran de très beaux films. Le « Film Français », notamment, voit sa vogue augmenter et il n'est pas rare de voir des programmes exclusivement réservés à nos productions nationales, ce dont il faut féliciter les cinégraphistes qui ont compris la beauté du cinéma français, et lui laissent une large place sur leur écran.

On lit ensuite la lettre d'un des adhérents de la Somme, où il expose la mentalité de ses concitoyens, et où il constate, non sans amertume, que beaucoup de personnes ne voient dans la cinématographie qu'un art secondaire, bon tout au plus à amuser les enfants. Cette mentalité est encore malheureusement trop répandue, bien qu'on assiste aujourd'hui à des projections d'une valeur artistique incontestable. Il est du devoir de chaque cinéphile de faire campagne contre ces fausses idées et tous les efforts doivent tendre vers ce but.

La prochaine réunion aura lieu le jeudi 6 août 1925, à 19 h. 45, au Café du Commerce, 20 Grand'Place, Roubaix.

Tous les cinéphiles de la région y sont cordialement invités, et leurs suggestions seront écoutées avec bienveillance et discutées aussitôt.

L'ADJUDICATION D'UN AQUEDUC, RUE INGRES. — Mardi matin a eu lieu à la Mairie, l'adjudication d'un prolongement d'aqueduc, rue Ingres.

Le bureau était présidé par M. Henri Wattremez, adjoint au maire, assisté de MM. Nys, Vanovermère, conseillers municipaux, et Neveux, directeur des Services municipaux.

Le devis s'élève à la somme de 18.000 fr.

M. Dumas Delmère est déclaré adjudicataire avec un rabais de 18,60 %.

ASSOCIATION DES ANCIENS DU PATRONAGE St-SEPULCRE. — La réunion annuelle des Anciens aura lieu cette année le 14 juillet, au local, 36, rue Bell.

A 10 h., en la chapelle, grand'messe par M. l'abbé Moïse Haquette, un ancien qui vient d'être ordonné prêtre en la cathédrale de Limoges. Lui-même prononcera l'allocution de circonstance.

En cette messe, comme chaque année, un souvenir tout spécial sera accordé aux membres de l'Association décédés, particulièrement aux Anciens tombés au champ d'honneur. Leurs familles sont donc spécialement invitées. Le sont aussi les membres bienfaiteurs et amis de l'œuvre.

Après la messe, assemblée générale suivie, à 13 h., du banquet en commun.

Dans la soirée, auront lieu divers jeux avec prix.

Les membres de l'Association qui n'auraient pas encore envoyé leur adhésion sont priés de la faire parvenir sans retard, 36, rue Bell.

FERMETURE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS. — La Préfecture du Nord a autorisé tous les débitants de boissons de notre ville à tenir leur établissement ouvert durant la nuit du 14 au 15 juillet 1925.

En outre, à l'occasion de la Fête nationale et de la Fête des Fabricants, l'Administration municipale autorise tous les débitants de boissons à laisser danser et jouer de la musique dans leur établissement toute la nuit du 14 au 15 juillet, et jusqu'à minuit, les 12, 13, 25, 26 et 27 juillet.

Les Fêtes des quartiers du Centre Collège, Pellart et fort Mulliez à Roubaix

(12, 13 ET 14 JUILLET) (12, 13 ET 14 JUILLET)

Grâce à l'appui financier de ses commerçants et habitants et au labeur incessant d'un Comité qui a été reconstitué en août 1924, ces quartiers vont revoir, les 12, 13 et 14 juillet 1925, les belles fêtes d'autrefois.

Un programme des plus variés a été établi et comporte notamment: un carnaval d'été doté de plus de 2.000 francs de prix et plusieurs concerts artistiques, qui seront donnés par d'excellentes sociétés vocales et instrumentales. Ces festivités sont appelées à obtenir un grand succès.

Nous reviendrons d'ailleurs incessamment sur le programme de ces fêtes.

LE COMITÉ DES FÊTES

De gauche à droite: Premier rang: MM. E. Monchain, secrétaire général; F. Dervian, vice-président; F. Démulier, président; F. Vanmullem, vice-président; H. Lecomte, trésorier.

Deuxième rang: MM. Mercier; P. Depuydt, secrétaire adjoint; Loculier, Reynaert, Nuttin, Vandevelde.

Troisième rang: MM. Lepers, Desbeemacker, Noclain, Libbrecht, Pluquet, Devlaeminck.

MALGRÉ SA VOGUE TOUJOURS CROISSANTE, l'Huile de Table des Chartreux livre dans les 48 heures de la réception des commandes.

A PROPOS D'UN CHIEN. — Sous ce titre nous signalions hier que M. Fruy, demeurant rue Alfred de Musset, dont le chien avait été écrasé par un cycliste, avait été injurié et frappé par ce dernier qui avait pris la fuite.

De l'enquête ouverte par M. Vandamme, commissaire de police du 5e arrondissement, l'auteur de ces coups et injures a pu être découvert. C'est un ouvrier maçon, Julien Dewer, âgé de 21 ans, demeurant au Blanc-Four, à Roncq. Un rapport a été rédigé à sa charge.

DANS UNE CAVE! — Au cours de la nuit de lundi à mardi, les agents de police Chartrel et Casquevaux, de patrouille, rue des Arts, remarquèrent la présence de deux individus dans la cave d'une maison en construction. Ils les fouillèrent et les conduisirent au violon du 2e arrondissement. L'un des « décavés », Paul Vandamme, âgé de 18 ans, zingueur, demeurant rue de Mouvaux, 66, était en possession d'un couteau à cran d'arrêt et d'un passe-partout. Son compagnon, Georges Brav, 21 ans, maçon, a déclaré ne point avoir de domicile.

LA BRADERIE CONTINUE au Magasin Dubrunfaut, 30, rue Pauvrée, Roubaix. **Nouveau choix Tapis, Tissus Ameublement, Nouveautés.** 10585

ENTRE CYCLISTE ET AUTO. — Dans la soirée de lundi, un cycliste, M. Arthur Dewasmes, demeurant rue des Longues-Haies, 212, est entré en collision, boulevard Gambetta, avec une auto conduite par M. Georges Neyrinck, rue de Lannoy, 19, à Lys. Les dégâts sont purement matériels.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Mardi matin, un jeune homme s'est jeté dans le canal du haut de la passerelle du Sartel. Avec l'aide d'un pêcheur, un témoin de cet acte de désespoir, a pu retirer de l'eau le désespéré, qui, après quelques soins énergiques, a repris connaissance. On ignore les causes de cette tentative de suicide.

CHARBONS: Société Anonyme des Etablissements Mosnier et Lamarque. — Anthracites, boulets, 119, rue d'Anzin, Roubaix. (Téléphone 19.65). 65224

UNION DES TRAVAILLEURS. — Ce soir, mercredi, répétition générale obligatoire, à 19 h. 30.

UNION MUSICALE. — Ce soir, mercredi, répétition générale, à 19 h. 30.

CERCLE ORPHÉNIQUE « LES XL ». — Ce soir, mercredi, à 19 h. 30, Brasserie des Orphéonistes, répétition générale.

MELOMANES ROUBAISIENS. — Ce soir, à 7 h. 30, cours de solfège par M. Manart.

ASSOCIATION SYMPHONIQUE DE ROUBAIX-WATTRELOS. — Ce soir, mercredi, à 20 h. 15, répétition générale.

CONCORDIA-HARMONIE. — Ce soir, mercredi, à 20 h., répétition générale.

DOTATION DE LA JEUNESSE DE FRANCE. — Recette mensuelle dimanche 12 juillet, de 9 h. 30 à 11 h. 30, au local, 8, rue du Grand-Chemin.

CROIX

LE CONCERT D'ÉTÉ. — Demain jeudi 9 juillet, Grand'Place, à 20 heures, l'« Harmonie Mutuelle du Crêchet » donnera le concert d'été hebdomadaire. Nous en publions le programme dans notre rubrique « Concerts et Spectacles ».

AVIS. — Monsieur Leclercq, 38, rue Négrier, à Croix, nous prie d'annoncer ce qui suit: J'offre 500 francs à toute personne accompagnée de deux témoins de la scène de la rue Gambetta, qui pourrait prouver, devant le Commissaire de police de Croix, que j'ai levé le pied ou même la main sur Madame Demol. 90660d

HARMONIE MUTUELLE. — Demain, jeudi 9, à 19 h. 15, réunion Grand'Place, pour le concert. Vendredi 10, à 20 h., répétition générale au local; instructions pour concert offert aux membres honoraires.

WASQUEHAL

A L'UNION MUTUALISTE. — La Commission de la société de secours mutuels l'« Union Mutualiste » prie ses adhérents d'assister nombreux au cortège de la fête nationale du 14 juillet. Assemblée chez M. Monsigny, rue Sadi-Carnot, mardi, à 15 heures.

AUX ASSURÉS NÉS EN JUIN. — Les assurés de la loi des retraites ouvrières, nés en juin, sont priés d'échanger leur carte annuelle à la Mairie, 1er guichet, avant le 10 juillet.

AVIS AUX FORAINS. — Aujourd'hui, mercredi, à 16 h., distribution des pièces pour la ducasse du Capreau. S'adresser au Rond-Point du Capreau.

VOYAGE A LA MER. — Les lauréats du certificat d'études primaires se rendront à la mer le samedi 18 juillet. Les personnes désireuses d'accompagner les enfants à la mer, sont priées de se faire inscrire, à la Mairie, avant le 13 juillet.

AUX CONTRIBUABLES. — M. Macquet, contrôleur des Contributions directes, se tiendra à la disposition des contribuables, à la Mairie, aujourd'hui, mercredi, de 14 h. 30 à 16 h.

CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Aujourd'hui, mercredi, à 15 h., à l'école maternelle du Capreau, et demain à la même heure, à l'école maternelle du Noir-Bonnet.

TOURNÉE DU PERCEPTEUR. — Le Percepteur se rendra à la Mairie, aujourd'hui, mercredi, de 14 h. 30 à 16 h., pour percevoir les contributions, taxes et impôts divers et pour payer les mandats, subventions aux pupilles de la Nation, secours aux vieillards, allocations aux femmes en couches et familles nombreuses, allaitement maternel, secours aux filles-mères, etc.

WATTRELOS

« LA GAULOISE » A HOUPLINES. — Une section de « La Gauloise » représentera la société à la 37e fête-concours de l'Union des Sociétés de gymnastique de la vallée de la Lys, qui se donnera dimanche prochain 12 juillet, à Houplines.

Cette fête ne comporte pas de concours de section, mais seulement des concours individuels auxquels plusieurs gymnastes se sont fait inscrire.

CINÉMA JACOBS, à Wattrelos: du 4 au 9 juillet: **Les Dix Commandements.** 10321

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES. — Les assurés nés en juin sont invités à se présenter, au plus tôt, à la Mairie, bureau des retraites ouvrières, munis de leur carte annuelle primée, afin qu'il soit procédé à l'échange.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Jeudi 9 juillet, séances à l'école de filles, rue de Tourcoing, à 9 h., et à l'école de garçons de la Bailerie, à 14 h. 30.

CERCLE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Aujourd'hui, mercredi, à 19 h. 30, répétition générale, au siège, café Hennebel, Grand'Place.

ACCIDENT DE ROULAGE. — Dans la soirée de lundi, vers 9 h., un ouvrier belge, Emile Ducastelle, 39 ans, au service de M. Fouquet, entrepreneur, passait avec son camion dans la rue Pierre-Catteau. Voulant se garer pour laisser passer une auto-camion, il crut qu'il était en danger. Sautant alors de sa voiture, il se fractura le pied gauche. Emmené à l'hôpital, M. Leplat réduisit la fracture et lui mit un appareil. L'état du blessé n'est pas grave.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Chez MM. Hanotraete et Cie, métallurgistes, un ouvrier raboteur, M. Edmond Joen, demeurant, 5, rue Constantine, à Roubaix, a eu le pied gauche écrasé par une machine à raboter. 40 jours de repos.

LANNOY

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A l'établissement Parent-Monfort, une ouvrière démaillieuse, Mlle Georgette Colin, 18 ans, demeurant à Lys, a été blessée à la main droite, par une aiguette de son métier. 12 jours de repos.

— Chez MM. Clermont frères, menuisiers, M. Georges Pontaeele, 25 ans, menuisier, demeurant à Leers, s'est fait un effort lombaire, en soulevant une porte. 12 jours de repos.

LYS

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu jeudi 9 juillet, à 18 h. 30, à l'école des garçons.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A la filature de MM. Boutemy frères, Mme Luciano Genchion, 35 ans, étireuse, demeurant à Orchies, a été blessée à l'aisselle gauche, en desserrant un rouleau de son étirage. 12 jours de repos.

HEM

RECEPTION DES GYMNASTES DE LA « SAINT-CORNEILLE ». — La population de la paroisse Saint-Corneille a fait, lundi, à 19 heures 30, dans la cour du patronage une chaleureuse réception aux vaillants gymnastes de la « Saint-Corneille » qui ont remporté, dimanche, au concours de l'Union de Flandre, à Looe, de beaux succès. Les adultes se sont classés 1er sur 23 sociétés, avec un prix d'honneur, et les pupilles, 3e sur 20 sociétés, avec un prix d'excellence. En outre, en spéciaux, ils se sont classés 4es sur 10. Les batteries ont remporté un 1er prix d'excellence sur cinq sociétés.

Les bras chargés de fleurs, les gymnastes se massèrent dans la cour, où M. l'abbé Delebois, leur aumônier, et M. le curé les félicitèrent chaudement des succès obtenus.

Un vin d'honneur leur fut ensuite servi.

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — A la Société Anonyme des établissements Bétremieux-Quint fils, M. Léopold Lecat, 55 ans, cardeur, demeurant à Lannoy, a eu un doigt de la main droite coupé en portant une poulie. 12 jours de repos.

— A la Pelleterie de Roubaix, M. François Bruyman, écharneur, s'est fait une profonde coupure à la main droite, en écharnant une peau de lapin. 12 jours de repos.

LEERS

RECEPTION DE LA « SAINT-VAAST ». — Au XVIIIe concours régional de l'Union de Flandre, qui s'est déroulé dimanche dernier, à Looe, la société de gymnastique « La Saint-Vaast » a remporté les brillants succès ci-après:

En division Excellence adultes: Concours de section, 1er prix; exercices spéciaux, prix d'honneur. Boxe, 2e prix; pyramides, prix d'excellence.

Division supérieure: Clique: Prix d'excellence.

Pupilles, division supérieure: Concours de section, prix d'honneur.

Réunie au Vert-Bois, la société, précédée de l'Harmonie municipale, défila entre deux haies de spectateurs sympathiques et se rendit au patronage, où la foule des parents et amis se rassemblait.

Après que M. Alphonse Keunebrouck, porte-drapeau, eut rendu compte des résultats du concours, M. le curé félicita les gymnastes de leurs succès et remercia spécialement le président, les moniteurs et le chef de la clique, dont le dévouement permet d'atteindre d'aussi beaux résultats; il exhorta les jeunes gens à apporter dans la défense de leur foi la force de volonté et l'énergie qu'ils déploient dans leurs exercices physiques, puis il procéda à la remise des médailles que la F.G.J.P.F. décerne à ceux de ses membres qui comptent quinze années de présence.

Les nouveaux décorés sont MM. Achille Desurmont, président; Raymond Delcambre, moniteur-chef; Arsène Tjantele, moniteur adjoint; Octave Delcambre, moniteur des pupilles; Alphonse Keunebrock, porte-drapeau; Oscar Leclercq, chef de la clique; Jules Maes, caporal tambour; Lucien Lanneau, gymnaste; Georges Delescluse, tambour.

On fit fête aux nouveaux décorés et c'est dans une atmosphère de saine gaîté que se termina cette belle journée.

DEUX AUTOS ENTRENT EN COLLISION. — Lundi dans la soirée, une auto venait de franchir le poste de douanes de la Petite-Frontière, se dirigeant vers Leers, quand une autre voiture automobile entra en collision avec elle, par suite du bris de la direction. Le choc fut assez violent et les deux voitures furent sérieusement endommagées. Quant aux chauffeurs, ils sortirent indemnes de l'accident; seule Mme Ottevaere, de Leers-Nord, qui se trouvait sur le siège, près du chauffeur du véhicule tamponneur, a été blessée peu grièvement à la tête.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie; elle conclut nettement à dégager la responsabilité des deux chauffeurs, le bris de la direction ayant causé le tamponnement.

CYSOING

UNE DOUBLE ARRESTATION. — La gendarmerie a arrêté Jean Delvallée, 22 ans, maçon, demeurant à Bourghelles, rue Franche, 40, pour coups, rébellion et menaces envers le garde-champêtre, M. Deprez.

— Joseph Delauw, 33 ans, monteur en charpente à Roubaix, rue Saint-Maurice, 3, a été arrêté par la gendarmerie pour bris de clôture, menaces et coups. Procès-verbal lui a été, en surplus, dressé pour défaut de carte d'identité.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Demain, jeudi 9 juillet, à 14 h., à la Mairie.

LES GRÈVES

Une grève d'ouvriers teinturiers à Cysoing

Dans la matinée de lundi, quatorze ouvriers teinturiers du tissage de M. Ledreyt, se sont mis en grève pour une augmentation de salaire.

M. Ladreyt refusa l'augmentation demandée en faisant observer que le salaire actuellement servi par lui à ses ouvriers dépassait celui alloué dans les autres établissements.

Lundi, à midi, quatre ouvriers se présentèrent à l'usine et reprirent le travail. Mardi matin, cinq autres firent de même. Les six derniers grévistes n'étaient pas rentrés mardi à midi.

FEUILLETON du « JOURNAL de ROUBAIX » du 8 juillet 1925 N° 79.

... L'AMOUR ... EN DÉTRESSE

PAR

PAUL DE GARROS

— Certainement, l'assassinat de M. Gustave Couturier m'a causé un grand chagrin, puisque c'était un de mes plus vieux et fidèles amis; mais si, en passant devant sa maison, j'évoque ce douloureux souvenir, je n'ai aucune raison d'éprouver un sentiment de crainte ou d'embarras.

— Pourtant vous ne passez jamais devant cette maison sans prendre une attitude bizarre.

— Qu'en savez-vous ? coupa aigrement M. Désormières.

— Je le sais..., je le sais, parce que je vous vois, parbleu !

— Vous me voyez ? Comment cela ?

— Vous n'ignorez pas que je suis gardienne des scellés. Je passe donc chaque jour un certain temps dans la maison et je suis bien souvent assise derrière le rideau de la fenêtre qui donne sur la route. Par conséquent tous les gens qui passent sous cette fenêtre...

— Vous les voyez ? et vous épluchez leur mine, leur attitude ?

— Dame, c'est naturel, ça me fait passer le temps.

— Vous seriez aussi bien chez vous, mademoiselle.

— Oui, mais comme je remplis mes fonctions, monsieur Désormières. Je profite de l'occasion pour garder la maison et l'entretenir en bon état. C'est un service que je suis contente de rendre à ce brave Edouard, puisqu'il ne peut pas s'occuper lui-même de son bien.

— C'est vous qui parlez de rendre service à Edouard Couturier ?

— Pourquoi pas ?

— Cependant, vous n'étiez pas précisément des amis quand le vieux vivait.

— C'est vrai, mais nous le sommes maintenant; je me suis aperçue que je m'étais trompée sur le compte de ce garçon... Je suis donc heureuse, je le répète, de lui conserver ses affaires en bon état, pour qu'il puisse en jouir tranquillement, lorsque les juges auront enfin reconnu qu'il est innocent.

— Vraiment, votre langage me déconcerte. N'est-ce pas vous qui avez accusé Edouard Couturier du meurtre de son père ? ou qui, du moins, l'avez désigné aux juges comme pouvant être le coupable ?

— On peut se tromper, grommela la vieille femme. Ce n'est jamais déshonorant de réparer une erreur.

— Alors, vous avez fait devant les magistrats une déclaration nouvelle, par laquelle vous avez rétracté vos premières allégations; et vous avez cherché à faire mettre Edouard Couturier hors de cause ?

— Non, jusqu'à présent, je n'ai rien rétracté du tout et les juges ne savent pas si j'ai changé d'opinion. Mais je ne manque pas une occasion de proclamer l'innocence d'Edouard et de laisser entendre que la justice, si elle le voulait, aurait tôt fait de trouver le coupable ailleurs.

— Ce qui vraiment ne simplifie pas grand'chose, ponctua M. Désormières d'un ton aigre.

— Tout de même, ce que je raconte ne tombe pas toujours dans l'oreille d'un sourd. Cela se colporte de voisin à voisin et, peu à peu, toute la ville en est informée... Bref, tout le monde ou presque tout le monde sait à présent que je défends Edouard Couturier et, comme nous passions jusqu'à présent pour ennemis, on en conclut que je suis bien sûre de son innocence.

— Je crois, coupa Albert sèchement, qu'on en conclut plutôt que vous êtes une girouette, madame Lavigne.

— Prenez garde que, pour cesser d'être une girouette, je n'arrête définitivement mes soupçons et mes accusations sur une personnalité de votre connaissance.

— Qu'est-ce à dire, s'il vous plaît ?

— Demandez cela à Pierre Vallin, il vous dira ce qu'il en pense, répondit la vieille femme d'une voix acerbe.

— Qu'est-ce que Pierre Vallin vient faire là-dedans ?

— Hé ! vous le savez aussi bien que moi, monsieur Désormières, car un certain jour de cet été que vous êtes allé lui réclamer vos fermages, Pierre Vallin ne vous a pas caché sa conviction...

M. Désormières sentait sa colère monter peu à peu. Cette allusion la fit éclater.

— Oh ! s'écria-t-il avec violence, si vous invoquez le témoignage de cet individu, je vois d'où vient le coup. Eh bien, vous en serez pour vos frais de calomnie, madame Lavigne, car je sais sur quoi repose la conviction du susdit Pierre Vallin.

— Il vous a pourtant vu à l'heure du crime sortir de la maison de Gustave.

— Ah ! il vous a raconté cela à vous aussi ?

— Oui.

— Et vous l'avez cru ?

— Dame !

— C'est un mensonge, une absurdité. Jétais en froid depuis dix-huit mois avec mon ami Gustave, je n'ai pas mis les pieds chez lui depuis ce temps-là.

— C'est bientôt dit, mais il faudrait le prouver.

— On ne prouve pas ce qui n'existe pas. Est-ce que Pierre Vallin, quand il affirme m'avoir vu sortir de la maison Conturier à l'heure du crime, apporte des preuves ?

— Non, c'est vrai, il se contente d'affirmer. Ça n'empêche pas que s'il allait raconter ça aux juges, vous auriez peut-être du mal à détruire dans leur esprit la mauvaise impression qui en résulterait. Et si, par hasard, à la suite de cette déclaration, le juge d'instruction vous faisait arrêter, vous auriez encore plus de mal à sortir de ses griffes.

— Allons donc ! à défaut d'un alibi, mon honorabilité suffirait à me faire mettre hors de cause... Au surplus, je me demande pourquoi je perds mon temps à discuter de pareilles inepties. Adieu, madame Lavigne, portez-vous bien !

— Voyons, à quoi ça vous avance de faire le fier, glapit la vieille femme.

— Il faut pourtant que je repousse les insinuations monstrueuses que vous dirigez contre moi.

— Monstrueuses ! Monstrueuses ! répéta Zoé Lavigne en hochant la tête, c'est vous qui les jugez ainsi, mais combien d'autres sont d'un avis différent !...

— Je me moque de l'opinion de ceux-là; j'ai ma conscience pour moi, ça me suffit.

— Allons, tant mieux ! tant mieux ! lança ironiquement Zoé; qui vivra verra !

Puis passant brusquement à un autre sujet de conversation:

— Dites-moi